

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 86 (1989)
Heft: 1-2

Rubrik: Convocations ; Communiqués ; Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONVOICATIONS

Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture

Assemblée générale des délégués

Samedi **18 février 1989, à 13 h. 30**, à Lausanne. Hôtel Continental, 1^{er} étage, salle Erni.

Ordre du jour

1. Contrôle des délégués et ouverture de l'assemblée.

2. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 20 février 1988.

3. Rapports:

a) du président;

b) du caissier;

c) de la commission vérificatrice des comptes: sections de Bière et de Cossonay.

4. Approbation des comptes de l'exercice 1988 et décharge au comité.

5. Etude et approbation du budget de la FVA pour 1989.

6. Décision quant à la cotisation pour l'exercice 1989.

7. Nominations statutaires:

— Remplacement d'un membre au comité de la FVA.

— Présentation et nomination du nouveau président.

8. Désignation de la commission vérificatrice des comptes pour 1989, sections de Cossonay et Côte vaudoise.

9. Rapport sur la vulgarisation.

10. Rapport sur l'activité des moniteurs-éleveurs.

11. Etat sanitaire du rucher vaudois, par l'inspecteur cantonal.

12. Propositions individuelles, des sections et du comité.

Dès 16 heures: conférence de M. P. Fluri, du Liebefeld: «Comment lutter contre la varroase».

Les propositions, notamment des sections pour leurs candidats au comité, seront adressées par écrit, jusqu'au 27 janvier 1989, au président de la FVA, M. Jean-Pierre Stettler, en Villars, 1302 Vufflens-la-Ville.

Il en est de même pour ce qui concerne les propositions et vœux des sections, à faire sur la formule SAR.

La présente circulaire tient lieu de convocation ou d'invitation.

Avec nos meilleurs compliments.

Le comité de la FVA

Société genevoise d'apiculture

Réunion mensuelle le **lundi 13 février 1989, à 20 h. 30**, au local, **Brasserie Feldschlösschen, route des Jeunes, Acacias.**

Nous profiterons de cette dernière séance d'hiver pour évoquer le voyage d'étude apicole effectué en juin 1988 en Hongrie, par une cinquantaine de nos collègues.

Précédant la projection d'un film (amateur) souvenir, notre ami et collègue, M. Georges Paréaz, président de la section de Nyon, nous fera un bref exposé sur ces belles journées.

A bientôt.

Le comité

Société d'apiculture Le Chamossaire

Vous êtes conviés à participer à notre prochaine soirée, qui aura lieu **le mardi 14 février, à 20 h., à l'Hôtel de Ville de Bex**. Le thème de cette réunion sera: «La préparation des colonies pour le printemps, en liaison avec des mesures à prendre contre le varroa.»

Nous invitons tous les apiculteurs de la région.

Le conseiller

Société du Val-de-Ruz

Chers amis, réservez votre soirée du **17 février** pour l'assemblée générale qui aura lieu à **l'Hôtel de Commune de Dombresson**.

Suite à la démission de votre inspecteur du cercle, M. André Guinard, que nous remercions pour vingt-trois ans de bons et

loyaux services (que de dévouement!) nous avons fait appel pour le remplacer à M. Thierry Horger, de Coffrane, inspecteur suppléant. Nous pouvons lui faire confiance.

Section des Alpes Groupe de Chardonne

Chers amis, avec l'entrée en fonctions de notre nouveau conseiller, l'optimisme est de rigueur... Cependant rien ne se fait sans être bien organisé!

Dans ce but, je vous invite à participer nombreux à notre réunion, qui se tiendra **le 21 février, à 20 h., au Café du Chemin-de-Fer, à Puidoux**.

Si des difficultés de transport vous retiennent, téléphoner à votre inspecteur (921 46 02).

A vos agendas et à bientôt.

Les responsables

COMMUNIQUÉS

Canton du Valais Service vétérinaire

Nomination de l'inspecteur cantonal des ruchers pour le Bas-Valais

Nous portons à votre connaissance que, dans sa séance du 7 décembre 1988, le Conseil d'Etat a procédé à la nomination de l'inspecteur cantonal des ruchers pour le Bas-Valais en la personne de **M. Jean-Marie Formaz**, inspecteur des ruchers.

*Le vétérinaire cantonal
Dr J. Jäger*

Société d'apiculture de Lausanne

Il est rappelé que l'assemblée générale se tiendra le **mercredi 15 février 1989 à 20 h., à l'Hôtel de la Navigation, Ouchy-Lausanne**, conformément aux convocations personnelles adressées.

Ordre du jour statutaire. Les propositions personnelles sont à faire parvenir au président de la société avant l'assemblée.

Nous encourageons nos membres à se faire accompagner des amis ou connaissances qui s'intéressent à l'apiculture, dans le but de créer de nouveaux apicul-

teurs et par conséquent de recruter de nouveaux membres.

D'autre part, il est prévu d'organiser cette année également un cours pour les débutants et ceux qui désirent parfaire leurs connaissances. Les intéressés sont priés de s'inscrire jusqu'au 10 mars 1989 auprès de M. André Rossé, Saugettaz 9, 1033 Cheseaux, tél. 731 19 10.

De même, un cours d'élevage sera mis sur pied par M. Roland Fontannaz, ch. de l'Etang 10, 1094 Paudex, tél. 39 34 86, auprès de qui les intéressés voudront bien s'inscrire jusqu'au 10 mars 1989 également.

Le comité

Section des Alpes

Un cours de vulgarisation apicole aura lieu à l'**Hôtel de Ville de Bex, le 14 février 1989, à 20 h.** Sujet: «Préparation des colonies au printemps, en liaison avec la lutte intégrée contre les varroas».

Organisateur: M. Robert de Vries, conseiller apicole.

Votre comité vous recommande de participer à cette séance, car la varroase ne sera contenue que si tous les apiculteurs se sentent concernés et unissent leurs efforts pour lutter.

Le comité

Société d'apiculture de Marly et environs

Votre comité se fait un plaisir de vous inviter à l'assemblée générale, qui aura lieu le **samedi 18 février, à 20 h.**, au local habituel.

Nous vous rappelons nos réunions d'hiver, soit le 14 février et le 14 mars, à 20 h., à la Croix-Blanche, à Marly.

Nous remercions tous les apiculteurs qui ont consacré leur temps à la première soirée d'information sur les méthodes de dépistage du varroa.

Le comité

COMPTES RENDUS

Commissaire des ruchers pour le Jura bernois

Comment lutter contre la parasitose du varroa

Il est vrai aujourd'hui que les nouvelles directives concernant les maladies épizootiques demandent des connaissances de plus en plus étendues et surtout que nos apiculteurs consacrent davantage de temps au rucher et à l'élevage de leurs abeilles.

Aussi, afin de répondre à certains vœux émis par nos inspecteurs de ruchers de notre fédération, celle-ci, d'entente avec le commissaire, a organisé des soirées d'information, afin de permettre à chaque apiculteur, membre ou non-membre, de se familiariser avec ce nouvel acare qui commence à envahir nos ruchers.

Chacun a été convoqué personnellement et avait la possibilité de consacrer une soirée pour ses abeilles.

Ces soirées se sont déroulées à divers endroits: au Fuet, à Moutier, à Sonceboz,

à Saint-Imier et à Orvin. Elles ont connu un vif et franc succès et une forte participation.

Je voudrais ici, par l'intermédiaire de notre *Journal SAR* remercier tous les apiculteurs et apicultrices (car il y en a aussi), qui ont répondu à notre appel et aux efforts qui sont entrepris dans ce but bien précis. Merci d'avoir pris conscience de l'avenir et de la survie de nos abeilles.

*Le commissaire des ruchers
du Jura bernois
Paul Aeschlimann
2732 Reconvilier*

Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises

Assemblée générale d'automne du 26 novembre 1988

Le président Pierre Paratte ouvre l'assemblée et salue les 35 membres présents. Avant de commencer la lecture des rapports, tous les membres se lèvent et observent un moment de silence pour honorer la mémoire de MM. Daniel Amstutz, Léon Gerber, André Modoux.

Rapport du président

Notre président nous apprend que deux cas de varroase se sont déclarés dans le canton de Neuchâtel (voir *Journal suisse d'Apiculture* 12/88, p. 475). Il nous demande d'être vigilants et nous signale que le Folbex VA est distribué gratuitement par l'Office vétérinaire cantonal. Il faudra le demander à vos inspecteurs de cercle.

Rapport du caissier

M. René Mangold nous rapporte que les comptes 1988 de la société sont sains. Cette année, les cotisations de la SAR ont augmenté de 5 francs; le comité a décidé de reporter cette somme sur la cotisation

de la SAMN. Cette décision n'a soulevé aucune protestation.

Rapport du conseiller apicole

M. Jean Bichet, pour ses activités en 1988, nous a parlé d'une très mauvaise année au niveau des récoltes, et malheureusement de l'arrivée du varroa. A ce sujet, il souhaite que l'entraide entre tous les apiculteurs soit un facteur déterminant pour une lutte efficace contre le varroa.

Pour ses activités en 1989, les dates sont à consulter dans le *Journal suisse d'Apiculteur* 12/88.

Pour terminer son rapport, il insiste sur le fait que les réunions des conseillers apicoles sont ouvertes à toutes les sociétés et à tous les apiculteurs.

Nomination des délégués à la SAR et à la fédération cantonale

MM. Sylvain Robert et René Mangold sont réélus dans leurs fonctions.

Admissions

MM. Marcel Flaig et André Rérat sont admis en tant que membres dans notre société. Nous leur souhaitons pleine réussite et beaucoup de plaisir dans leur nouvelle passion.

Divers

M. René Clémence nous a donné sa démission du poste des pesées; M^{me} Eric Amstutz s'est proposée pour reprendre ce poste.

Le stamm aura lieu tous les vendredis au Restaurant Central, à 14 h., au Locle.

L'assemblée a applaudi les nominations de MM. R. Mangold, E. Amstutz, S. Robert, M. Cuenot et J.-P. Will aux postes d'inspecteurs des ruchers; et celle de M. P. Paratte au poste d'inspecteur cantonal.

Nous remercions vivement M. Bernard Lehman pour son très instructif exposé sur la lutte contre la varroase.

L'assemblée est close à 15 h. 30.

Le secrétaire: F.W.